

LES ORIGINES DE NOTRE JOURNAL (5ème partie)...

Certes, le fait de l'acquittement de six prévenus constituait, pour l'Administration pénitentiaire, un désaveu quant à ses méthodes disciplinaires. Cependant, ils étaient partis neuf au *Tribunal maritime spécial*; l'un était mort des mauvais traitements subis, les deux autres: Mamaire et Girier-Lorion - ce dernier qui avait pourtant tout fait pour éviter le heurt sanglant - n'avaient pas rejoint leur misérable case. Ils étaient condamnés à mort.

Le premier, Mamaire, succomba rapidement des suites des tortures morales et physiques qui lui avaient été infligées. Restait Girier-Lorion qui dut attendre huit longs mois pour qu'une commutation de peine ramène celle-ci à cinq années de réclusion cellulaire. Huit mois au cours desquels toutes les avanies lui furent prodiguées. Aucune cruauté ne lui fut épargnée: on le déclara atteint de troubles mentaux et on l'interna comme fou; mais le médecin très rapidement le déclara sain d'esprit. Il réintégra donc le quartier réclusionnaire; hélas dans un état lamentable. Commença alors pour lui d'épouvantables tribulations, partageant son temps entre deux cellules: celle de la prison et celle de l'hôpital. Les gardiens sachant l'estime que lui portaient ses compagnons de chaîne faisaient constamment courir le bruit de sa mort. Elle advint, mettant fin à son martyre et à la tragique navette qui le faisait passer des mains des infirmiers à celles des gardes-chiourme, en 1898, avant que soit achevée sa peine.

Ce chapitre serait incomplet si je ne contait le concours de circonstances qui devait conduire Girier-Lorion au bagne et si je ne dessinais, brièvement, à grands traits, son caractère et sa grandeur d'âme.

Anshelme Girier était né dans un milieu ouvrier à la condition précaire. Le gosse s'y trouva très malheureux et décida à 13 ans de s'enfuir pour tenter l'aventure. L'aventure débute fort mal. Il tombe sur un quidam - un policier - qui lui offre l'hospitalité et qui profite de la situation pour lui faire des propositions assez spéciales. De nouveau vagabond l'enfant est pris, mis en prison. Entré dans ce lieu de perdition dans la détresse, il en sort révolté. Il est à quatorze ans (1883) un des orateurs les plus écoutés, parce que des plus violents de la région de Lyon. La loi impose la présence du Commissaire de police - ou d'un de ses représentants - dans les réunions publiques et celles de Girier n'étaient pas oubliées par les autorités policières. Or, un soir il prend à partie l'un de ces messieurs. Arrêté, condamné, il est placé en maison de correction jusqu'au milieu de 1886 et en sort lorsque sonnent ses dix-huit ans.

Libre, il s'embauche dans une entreprise à Lyon. Signalé comme anarchiste son patron le congédie. Il redouble d'ardeur dans les meetings «*monte*» à Paris et écope d'un an de prison pour un discours particulièrement subversif. Sa peine purgée il gagne le Nord et a, de nouveau, maille à partir avec la justice à Roubaix. Il fait défaut, se rend au Havre, pendant qu'on le condamne, par contumace, à une nouvelle année d'emprisonnement.

Sa nouvelle existence l'éloigne des réunions qui, pourtant, sont sa raison d'être; quant à ses adversaires politiques, eux, ils ne l'oublient pas. Dans sa retraite il reçoit un jour une feuille de la fraction guesdiste qui le dénonce comme «*anarchiste de gouvernement*», traduisez: indicateur politique. Son sang ne fait qu'un tour; le voilà à Roubaix où il organise une réunion pour y confondre ses accusateurs. Il y est violent comme il fallait s'y attendre. La police qui sait à présent où s'emparer de sa proie tente de lui mettre la main au collet. Se laisser arrêter sans résistance c'est fournir à ses ennemis l'occasion de redoubler en insinuations et calomnies. Girier, qui se faisait appeler Lorion lorsqu'il s'agissait de propagande, tire un revolver et blesse un agent. Bondissant au milieu des assistants il gagne la sortie et s'enfuit vers la frontière, qu'il sait toute proche. Traqué il échoue au port, à 500 mètres du lieu qui, pour lui, constitue le salut. Les guesdistes n'ont pas désarmé pour autant, ils accusent de plus belle. En cour d'assises, Girier-Lorion présente une défense qui se doit de lui valoir le maximum. Dix ans de travaux forcés! Et vogue l'idéaliste atrocement calomnié vers les îles du Salut où l'attend un destin impitoyable. Il a vingt-deux ans!

Son défenseur devant le tribunal du bagne, M° Sévère, a fait connaître, en grande partie, la correspondance qu'il a échangée avec le condamné lorsque l'inexorable peine de mort lui fut infligée. On ne peut ici

la rapporter intégralement sous peine d'allonger inconsidérément cet épisode de l'action anarchiste, qui en comporte des milliers d'autres.

Quelques lignes simplement sur les pages de ce «Journal»: «*Vous ne pouvez vous faire une idée de mes souffrances*, révèle Girier-Lorion. *Sans nouvelles de qui que ce soit, même de vous, seul entre mes quatre murs, j'ai été plein de calme et de patience jusqu'à ce que le gouverneur passant aux îles, j'ai pu lui demander quelle était exactement ma situation*». Pas fameuse la situation: rejet du pourvoi introduit par l'avocat, invitation à faire un recours en grâce auprès du président Félix Faure. «*Demander grâce*, rétorque le prisonnier, *encore faut-il être coupable!*». Alors, tous les matins il tend l'oreille pour percevoir, dans les bruits qui lui parviennent, si l'on «monte» la machine, si l'on va venir l'avertir... Les mois passent au cours desquels, comme sur «*un hippodrome*», la nature et la guillotine se disputent le prix: qui l'emportera? Le samedi passé il respire, car on n'exécute pas le dimanche. Et d'en appeler à la mémoire de son avocat quant à l'inanité des charges assemblées contre lui, des provocations antérieures: «*Souvenez-vous que déjà en 1892, avec Allmayer et Lévy pour agents, certains fonctionnaires ont essayé une première fois de jouer au complot anarchiste, et que nous avons manqué d'être fusillés mes amis et moi*». Et d'évoquer sa mort certaine s'il doit passer cinq ou dix ans dans l'enfer guyanais. A la mi-novembre 1895 - son sort ne sera fixé qu'en février 1896 - ces mots désespérés: «*Ma lettre devient un vrai journal... Je ferme ce pli, je n'ai plus de papier, je souffre trop. Si je le laissais avant d'aller à la guillotine, on ne vous l'enverrait peut-être pas. Adieu pour la dernière fois, personne n'est si malheureux que je le suis... c'est odieux. Une seule et dernière chose: si par malheur survient une commutation, Maître Sévère, je vous en conjure ne m'oubliez pas, tirez-moi du bagne où mon agonie sera atroce et ma mort horrible. Ne m'oubliez pas*». Le malheureux ne croyait peut-être pas si bien dire.

Toute cette hideuse période, toutes ces victimes de la chiourme, tous ces dénis de justice, cette accumulation de supplices, de tortures morales infligés à des êtres sans défense, envoyés sous les tropiques pour avoir dans un sursaut de colère revendiqué pour les parias de la société une meilleure place au soleil, livrés à de sadiques déchets sociaux affublés d'un uniforme, toutes ces années noires de l'anarchisme allaient procurer aux journalistes du *Libertaire* une matière propre à émouvoir une opinion publique qui ne s'était pas, sous l'empire de la peur, montrée moins féroce que les gouvernants et leurs créatures.

Forts de l'expérience acquise au cours d'événements décisifs, le mouvement anarchiste et sa presse réalisèrent qu'il n'y avait aucune générosité à attendre des politiciens au pouvoir - ni même de ceux qui y aspiraient, - que la lutte serait féroce et sans pitié, qu'il n'y avait à attendre de personne un geste fraternel et compréhensif et, qu'en ce cas, il était indispensable de varier les méthodes, de mettre une sourdine à l'action directe qui donnait prise à la répression et peuplait les prisons, sans aucun bénéfice pour l'idée. Les articles de presse, les discours des hommes politiques de tous bords, la masse ouvrière elle-même, pour laquelle s'étaient sacrifiés des militants d'élite, désavouaient les agitateurs, préconisaient une vie dénuée de risques, vouaient aux gémomies les «*empêcheurs de digérer en rond*».

Pour ces raisons d'abord, parce qu'aussi bien ceux dont le tempérament paisible n'appréciait que médiocrement l'emploi de la dynamite pour résoudre la question sociale, «*faisaient surface*», après la tempête, le *Libertaire*, en ces années de la fin du 19^{ème} siècle, aligna sa propagande sur une série de revendications moins fracassantes. Mais il n'oublia pas les bagnards.

On l'a déjà vu pour Cyvoct, pour Oranger, pour Monod, pour d'autres, des campagnes vont être entreprises, des démarches effectuées sans tarder. Elles aboutiront, des années après, à la faveur de l'agitation consécutive à l'affaire Dreyfus, condamné bourgeois bien renté et capitaine au surplus.

(A suivre).

Louis LOUVET.
